

# Deux journées pour découvrir des installations de méthanisation agricole en fonctionnement

La production de Biogaz à partir de gisements organiques de sous-produits agricoles ou issus de collectivités est une activité en plein développement en France depuis quelques années grâce à une politique volontariste sur les tarifs d'achat d'énergie par les distributeurs. Les aides spécifiques à l'investissement et au financement mises en place par l'ADEME et le Conseil Régional contribuent à l'émergence et à la réalisation de projets en Midi-Pyrénées.

La méthanisation concerne, en premier lieu, l'activité agricole et agroalimentaire qui génère la plus grosse part du gisement fermentescible car elle présente de nombreux avantages :

- Un traitement permettant la valorisation des déchets organiques,
- Une production d'énergie renouvelable, locale et non dé-localisable,
- Une activité complémentaire créatrice d'emploi,
- Une source de revenu supplémentaire.

Les collectivités locales ont un rôle important à jouer à plusieurs titres, notamment dans le cadre de projets collectifs où elles peuvent intervenir en tant que :

- Fournisseurs de gisement (tontes, déchets verts, déchets de cantine ...),
- Consommateurs de chaleur issue de la co-génération pour le chauffage des édifices publics (mairie, école, piscine, maison de retraite),
- Partenaire des porteurs de projets pour favoriser l'installation d'unités sur leur territoire (mise à disposition de terrains, création de réseaux de chaleur collectifs, intégration des projets dans une politique plus globale de production énergétique renouvelable).

Depuis 2011, la Chambre d'Agriculture du Gers apporte son expertise pour accompagner les agriculteurs dans l'étude et la réa-

lisation de leur projet. Elle s'investit également pour favoriser l'émergence des projets territoriaux de méthanisation.

Au-delà des quelques projets individuels récemment construits ou en cours de réalisation, la valorisation des gisements gersois passera le plus souvent par la mise en oeuvre de projets collectifs et territoriaux.

Pour cela, il nous a semblé intéressant de visiter des unités de méthanisation fonctionnant autour de groupes d'agriculteurs et dont la dimension pourrait être transposable dans notre département.

La Chambre d'Agriculture du Gers a le plaisir de vous inviter à

venir vous informer sur les possibilités qu'offre la méthanisation lors d'un voyage les **jeudi 5 et vendredi 6 décembre 2013** dans la **Région Poitou-Charentes**.

Ce déplacement s'adresse aux agriculteurs porteurs de projets éventuels, aux collectivités locales (élus et collaborateurs), organismes économiques agricoles.

Ce déplacement est pris en charge par la Chambre d'Agriculture du Gers grâce au programme européen APERSUE.

**Le nombre de places étant limité, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire dans les meilleurs délais.**

Ce voyage est organisé dans le cadre du programme APERSUE qui finance les actions visant à promouvoir les économies d'énergies et la production d'énergie renouvelable en agriculture.

La Chambre d'Agriculture du Gers, en partenariat avec trois autres Chambres de Midi-Pyrénées et quatre structures espagnoles de développement agricole, travaille depuis 3 ans à développer et diffuser des références dans le domaine de l'énergie.

Les conseillers ont pu être formés et bénéficier de partages d'expériences (séminaires, voyages d'études, ..) afin d'accompagner efficacement les agriculteurs et porteurs de projet.



Pour tout renseignement complémentaire et inscription, contact Chambre d'Agriculture du Gers – Services techniques - Gérard VANHAECKE au 05.62.61.77.13 ou par mail : [g.vanhaecke@gers.chambagri.fr](mailto:g.vanhaecke@gers.chambagri.fr)

## Programme du voyage d'études

**Jeudi 5 décembre :**

**Départ de la Chambre d'Agriculture à 7 h**

**Visite de la S.A.S. Métha Bel Air à Linazay (département de la Vienne entre Niort et Limoges)**



La S.A.S. regroupe :

- la SCEA de Bel Air (6 associés exploitant en commun une importante porcherie) apporte les lisiers de porcs,
- les exploitations agricoles des associés de la SCEA fournissent des fumiers et lisiers bovins et caprins,
- la coopérative COREA qui apporte 4 000 tonnes d'issues de céréales,
- la société SERGIES spécialisée dans la production d'électricité verte (éolien, photovoltaïque et biogaz).

La puissance du co-générateur est de 580 kWé (kiloWatt électrique). La chaleur est valorisée par le chauffage de la porcherie et pour le séchage de tabac et de luzerne.

**Nous avons sélectionné ce site pour :**

- La structure collective à taille humaine : 6 exploitations agricoles et deux acteurs économiques,
- La complémentarité des associés et de leurs gisements,
- Une technologie voie liquide originale avec un digesteur et un post digesteur concentrique et enterrés.

**Repas et hébergement près de Niort**

**Vendredi 6 décembre :**

**Visite du Gaec de la Lougnolles à Prahecq (département des Deux-Sèvres (près de Niort))**



Il s'agit de l'installation d'une exploitation agricole (8 associés) ; l'approvisionnement provient également de partenaires non associés.

Le gisement méthanisable comprend :

- 4 000 tonnes de fumiers provenant de l'extérieur,
- 900 tonnes d'issues de céréales provenant de 2 organismes de collecte,
- 700 tonnes de menue-paille provenant du GAEC,
- 200 tonnes d'ensilage de rangs mâles de maïs semence,
- 350 tonnes de tonte de pelouse ou d'ensilage d'herbe.

Le méthaniseur est de type piston et fonctionne en voie sèche. Le co-générateur à une puissance de 300 kWé (kiloWatt électrique). La chaleur est valorisée grâce à un réseau de chaleur pour l'école, le collège, des habitations et une industrie.

**Nous avons sélectionné ce site pour :**

- La dimension individuelle qui correspond bien aux projets soit individuels soit entre quelques voisins ouverts à un partenariat simple.
- La valorisation de la chaleur grâce à un réseau collectif qui apporte une dimension territoriale à un projet, même de taille modeste.
- La technologie « voie sèche » particulièrement adaptée aux gisements rencontrés dans le Gers dont les taux de matières sèches sont très élevés.

**19 h 30 : Retour à Auch**

Ces deux réalisations présentent des intérêts techniques mais plus encore des expériences humaines de coopération et de partenariat qui méritent notre attention pour construire de nouveaux projets capables de pérenniser et développer nos territoires.